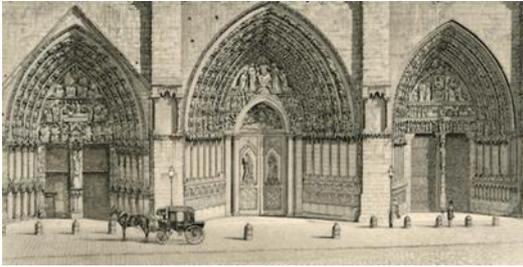


## Documents pour contextualiser le texte de Victor Hugo

### Le portail

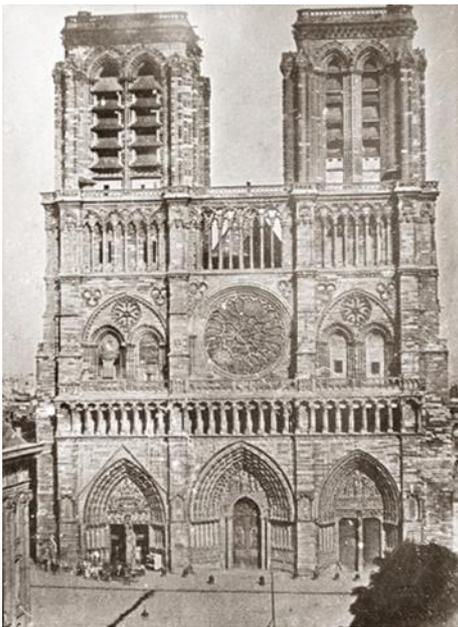


État du portail au temps de V. Hugo : mutilation du tympan central représentant le jugement dernier ; la porte d'origine a été remplacée par une porte de style Louis XV ; il n'y plus de trumeau qui soutient le tympan



État actuel : réfection du tympan, remplacement du portail Louis XV par des vantaux aux arabesques rappelant celles du ferronnier Biscornet avec en leur centre un trumeau, présence de statues dans les niches.

### La façade



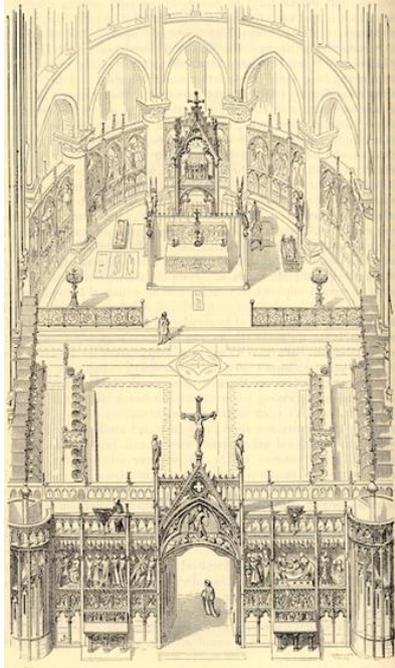
État de la façade au temps de Victor Hugo : la galerie des rois de France et les niches encadrant le portail sont vides (destruction par les révolutionnaires lors de la Terreur). Seule subsiste la rosace ; les vitraux des tours latérales ont été remplacés par du verre blanc. Daguerreotype de 1840.



État actuel : les niches et la galerie ont retrouvé leurs statues ; présence d'une flèche imaginée par Viollet-le-Duc dont le modèle est celui de la flèche à deux étages imaginée à Orléans en 1852 qui s'éloigne de celle du XIIIème siècle.

Viollet-le-Duc définissait la restauration en ces termes : « Restaurer un bâtiment n'est pas le préserver, le réparer ou le reconstruire, c'est le replacer dans un état complet qui a pu ne jamais exister à une époque donnée ». Cette théorie le conduisit à restaurer les monuments dans un état supposé et théorique, contrairement aujourd'hui où l'on préfère laisser les monuments du passé dans leur état, craignant que l'intervention les dénature.

## Le chœur



Le chœur de Notre-Dame au XIV<sup>ème</sup> siècle. On notera la présence du jubé : tribune et clôture de pierre séparant le chœur liturgique de la nef. Reconstitution de Viollet-le-Duc dans son *Traité d'architecture*.



État actuel : disparition du jubé à la suite des interventions au XVIII<sup>e</sup> siècle, des architectes Jules-Hardouin Mansart et Robert de Cotte auxquels Louis XIV confie le remaniement du chœur de Notre-Dame selon le vœu de son père Louis XIII. Le chœur gothique de la cathédrale laisse alors place à un décor baroque « véritable lèpre d'oves, de volutes, d'entournements, de draperies, de guirlandes, de franges, de flammes de pierre, de nuages de bronze, d'amours replets, de chérubins bouffis » (Hugo)

## Le colosse saint Christophe



Cette statue, installée vers 1413 à l'intérieur de la Cathédrale, aurait été condamnée par les chanoines de la cathédrale en 1784 parce qu'elle était considérée comme laide et ne correspondant plus au goût de l'époque.

**Correction du corpus.** Ecrire en utilisant l'adresse académique à [sebastien.lutz@ac-strasbourg.fr](mailto:sebastien.lutz@ac-strasbourg.fr)

Sébastien LUTZ, agrégé de lettres classiques